PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV172-1 - VEFA et Contrat de promotion immobilière (CPI) : Ce qu'il faut retenir

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

- Collaborateurs de la transaction.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les différences (juridiques, fiscales...) entre le contrat VEFA et le contrat de promotion immobilière.

Pré-requis

Être professionnel de l'immobilier

Programme

1 - LA VEFA
Définition
La réglementation applicable
Le secteur libre / le secteur protégé
Les alternatives : la vente à terme et la vente en l'état
Le régime juridique
La destination contractuelle de l'ouvrage
Les étapes clés : contrat de réservation, acte authentique...
Le contrat préliminaire et ses caractéristiques
Le contrat de VEFA : paiement du prix, réception du bien, livraison du bien, garanties financières d'achèvement, responsabilités...
Les erreurs à ne pas commettre

2 - LE CONTRAT DE PROMOTION IMMOBILIERE
Définition
Dans quel cas ? Entre qui et qui ?
Avantages/inconvénients

Les clauses importantes
Les critères de recours au contrat et le rôle du promoteur
Les risques
La fin des travaux, la réception de l'ouvrage et les garanties

3 -QUESTIONS/REPONSES

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.